

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

- 26 Novembre aucun changement dans la situation. Le régiment améliore les locaux servant de cantonnements.
- Pertes: 1 tué
- 27 Novembre Le Régiment fournit 1 Bataillon pour la prise d'armes qui a lieu au terrain de manœuvres de St. Mienschaud. Le Commandant Anselmi court le 1^{er} Bat^{on} et fait officier de la Légion d'honneur.
- 28 Novembre Prise de nouveau. Continuation de l'aménagement.
- Pertes: 2 blessés
- 29 Novembre aucun changement dans la situation générale
- 30 novembre Les Commandants de compagnie et les chefs de Bataillon font la reconnaissance du secteur du Four de Paris en vue d'une prochaine occupation.
- 1^{er} Décembre La répartition des troupes dans le secteur de la Division est modifiée. Le secteur de la Division sera tenu successivement par chaque brigade, dont les 2 éléments seraient en ligne. Le secteur tenu jusqu'à présent par le Régiment sera tenu par le 7^e d'Infanterie. Le

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

- secteur du Four de Paris, tenu actuellement par le 41^e d'Infanterie, sera tenu par le 14^e Régiment.
- La relève a lieu le 1^{er}. après quelques modifications de détail la répartition du Régiment est la suivante:
- Secteur du Four de Paris, allant de l'abri à la droite du 7^e Régiment (vers le boyau du milieu) à la gauche du 92^e (1^{er} Corps) sur la colline au sud du ravin des Meurissons -
- Le secteur est divisé en 3 sous secteurs: à droite, jus qu'à la route de Varennes (rive droite de Meurissons) 2^e B^{tn}.
- 2 Compis en ligne, 1 en soutien, 1 en réserve au PC du Colonel (camp du Four de Paris). - au centre, jus qu'à l'entremont d'explosion allemande, 2^e B^{tn} cap^{te} Despiès (2 Compis en première ligne) 2 C^{ts} en réserve près du PC du Colonel - à gauche 1^{er} B^{tn} Angeli 2 Compis en première ligne, 1 Compis en soutien -
- Les emplacements de repos seront arrêtés de la façon suivante: 1 B^{tn} et Etat Major à la Croix gentie - 1 B^{tn} à Fontaine Ferdinand, 1 B^{tn} à la Seigneurie.
- La relève amènerait le Régiment à occuper Florent avec l'Et. Major et 2 B^{ts} et 1 B^{tn} irait à Florent II.
- La relève a lieu sans incidents. ~~Le~~ Le séjour aux tranchées sera exceptionnellement de 6 jours et normalement de 12 jours -